

## SECRETARIAT POUR LES NON CHRETIENS

### ATTITUDE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DEVANT LES CROYANTS DES AUTRES RELIGIONS

#### **Réflexions et orientations concernant le dialogue et la mission**

*Le document ci-après a été approuvé par le Pape le 10 juin 1984. Il est l'aboutissement d'un document de travail qui a eu quatre rédactions successives (mars 1981, juin 1981, février 1982 et février 1983) et qui répondait à une demande explicite faite par les membres du Secrétariat pour les non chrétiens lors de l'assemblée plénière de 1979. Chacune des rédactions a été envoyée aux membres et aux consultants du Secrétariat ainsi qu'aux différents dicastères. En vue de l'assemblée plénière de 1983, on a aussi consulté quelques évêques et théologiens de différentes régions culturelles et religieuses qui ont préparé et présenté à l'assemblée leurs observations et leurs suggestions. Le présent texte a été étudié, modifié et voté dans ses parties et son ensemble lors de l'assemblée plénière qui s'est tenue du 27 février au 3 mars 1984 à Grottaferrata. (Texte italien dans l'Osservatore Romano des 11-12 juin. Traduction du Secrétariat pour les non chrétiens.)*

#### **Introduction**

1 - Le Concile Vatican II a marqué une étape nouvelle dans les relations de l'Eglise catholique avec les croyants des autres religions. Plusieurs documents conciliaires se réfèrent explicitement à eux. En particulier la déclaration « Nostra Aetate » est entièrement consacrée aux « relations de l'Eglise catholique avec les religions non chrétiennes ».

2 - Les mutations rapides de la société contemporaine et l'approfondissement du mystère de l'Eglise « sacrement universel du salut » (LG 48) ont facilité cette attitude à l'égard des religions non chrétiennes. « Grâce à l'ouverture faite par le Concile Vatican II, l'Eglise et tous les chrétiens sont parvenus à avoir une conscience plus complète du mystère du Christ » (RH 11).

3 - Cette nouvelle attitude a pris le nom de dialogue. Norme et idéal à la fois, ce terme a acquis une grande importance dans l'Eglise depuis l'Encyclique « Ecclesiam Suam » de Paul VI (6 août 1964). Depuis lors, il est fréquemment employé dans les Actes du Concile et dans la terminologie ecclésiastique. Il signifie non seulement le fait de se parler, mais aussi l'ensemble des rapports interreligieux, positifs et constructifs avec des personnes et des communautés de diverses croyances, afin d'apprendre à se connaître et à s'enrichir les uns les autres.

4 - Comme signe institutionnel de cette volonté de dialogue et de rencontre avec les croyants des autres traditions religieuses du monde, Paul VI institua, dans l'ambiance du Concile Vatican II, le jour de la Pentecôte 1964, le Secrétariat pour les non chrétiens, distinct de la S. Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples. La Constitution « Regimini Ecclesiae » définit ses buts comme suit : « Rechercher les méthodes et les voies permettant d'instaurer le dialogue avec les non chrétiens. Il veille donc à ce que les chrétiens connaissent bien les non chrétiens et les estiment comme il se doit, et à ce que ces derniers puissent également connaître et estimer la doctrine et la vie chrétienne. » (AAS 59, 4967, p. 919-920.)

5 - A vingt ans de l'Encyclique « Ecclesiam Suam » et de sa propre institution, le Secrétariat pour les non chrétiens, réuni en Assemblée plénière, a examiné les expériences de dialogue entreprises partout dans l'Eglise et a réfléchi sur les attitudes ecclésiales devant les autres croyants, en particulier sur le rapport entre dialogue et mission.

6 - La vision théologique de ce document puise son inspiration dans le Concile et dans le magistère successif. Un approfondissement ultérieur de la part des théologiens est souhaitable et nécessaire. Provoquée et enrichie par l'expérience, cette réflexion est avant tout pastorale et voudrait promouvoir une attitude évangélique à l'égard des autres croyants avec lesquels les chrétiens vivent dans la cité, au travail, au foyer.

7 - Avec ce document, le Secrétariat désire aider les communautés chrétiennes, notamment leurs responsables, à vivre conformément aux orientations du Concile, en leur donnant les éléments de réponse aux difficultés qui peuvent surgir de la présence simultanée, au sein de la mission, des exigences inhérentes à l'évangélisation et au dialogue. Les membres des autres religions pourront également mieux discerner la manière dont l'Eglise catholique les considère et veut se comporter avec eux.

8 - Plusieurs Eglises chrétiennes ont fait des expériences analogues à l'égard des autres croyants. Le Conseil Œcuménique des Eglises est doté d'un organisme pour le « dialogue avec les hommes d'autres fois et idéologies », au sein du Département « Foi et Témoignage ». Le Secrétariat pour les non chrétiens entretient, avec lui, des rapports stables et fraternels.

## **I - Mission**

9 - Dieu est amour (I Jn 4, 8, 16). Son amour salvifique a été manifesté et communiqué aux hommes en Christ ; Il est présent et agissant dans le monde par le Saint-Esprit. L'Eglise doit être le signe vivant de cet amour pour en faire une norme de vie pour tous les chrétiens. Voulu par le Christ, la mission de l'Eglise est une mission d'amour, dont Il est lui-même la source, le terme, le modèle (cf. AG 2-5, 12 ; En 26).

Chaque aspect et chaque activité de l'Eglise doivent donc être imprégnés d'amour par fidélité au Christ, qui a voulu cette mission et continue de l'animer et de la rendre possible dans l'histoire.

10 - Comme le Concile l'a montré, l'Eglise est le peuple messianique, l'assemblée visible et la communauté spirituelle, le peuple pèlerin en marche avec toute l'humanité dont elle partage l'expérience. Elle doit être le levain et l'âme de la société pour la rénover dans le Christ et en faire la famille de Dieu (cf. LG, 9 ; GS 9, 40).

« Sa loi, c'est le commandement nouveau d'aimer comme le Christ lui-même nous a aimés » (cf. Jn 13, 34). « Sa destinée enfin, c'est le royaume de Dieu, inauguré sur la terre par Dieu lui-même... » (LG9).

« De sa nature, l'Eglise, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire » (AG 2 ; cf. 6, 35, 36). Le caractère missionnaire est, pour tout chrétien, l'expression normale de sa foi vécue.

11 - « La mission de l'Eglise s'accomplit donc par l'opération au moyen de laquelle, obéissant à l'ordre du Christ et mue par la grâce de l'Esprit-Saint et la charité, elle devient en acte plénier présente à tous les peuples... » (AG 5). Cette tâche est unique, mais elle s'exerce de manières diverses selon les conditions dans lesquelles la mission est engagée. « Ces conditions dépendent soit de l'Eglise, soit même des peuples, des groupes humains ou des hommes à qui s'adresse la mission... Les actes propres, les moyens adaptés doivent s'accorder avec chaque condition et état. La fin propre de cette activité missionnaire, c'est l'évangélisation et l'implantation de l'Eglise dans les peuples ou les groupes humains dans lesquels elle n'a pas encore été enracinée » (AG 6).

D'autres textes du Concile Vatican II affirment que la mission de l'Eglise est également de travailler pour l'extension du Royaume et de ses valeurs parmi tous les hommes (cf. LG 5, 9, 35 ; GS 39, 40-45, 91, 92 ; UR 2 ; DH 14 ; AA 5).

12 - Les modalités et les différents aspects de la mission ont été, dans leur ensemble, indiqués par le Concile Vatican II. Les Actes et les documents du magistère successif de l'Eglise, tels les Synodes des Evêques sur la justice sociale (1971), sur l'évangélisation (1974), sur la catéchèse (1977), les nombreuses interventions de Paul VI et de Jean-Paul II, les conférences épiscopales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, ont mis en lumière d'autres aspects de l'enseignement conciliaire, en montrant par exemple « comme un élément essentiel de sa mission indissolublement lié à celle-ci » (RH 15) l'engagement en faveur de l'homme, de la justice sociale, de la liberté et des droits de l'homme ainsi que la réforme des structures sociales injustes.

13 - Dans la conscience de l'Eglise, la mission apparaît comme une réalité unitaire mais complexe et articulée dont nous indiquons les éléments principaux. La mission est, d'abord, réalisée par la simple présence et le témoignage efficace de la vie chrétienne (cf. EN 21) même si on doit reconnaître que « nous portons ce trésor dans des vases d'argiles » (2 Co 4, 7), que l'écart est toujours impossible à combler entre la manière dont le chrétien vit réellement et ce qu'il affirme être.

Il y a, ensuite, l'engagement effectif au service des hommes ainsi que toute l'action pour la promotion sociale, pour la lutte contre la pauvreté et les structures qui la favorisent. Il y a, en plus, la vie liturgique, la prière et la contemplation qui sont des témoignages éloquents d'une relation vivante et libératrice avec le Dieu vivant et vrai qui nous appelle dans son Royaume et dans sa gloire (cf. Ac 2, 42).

Il y a, aussi le dialogue grâce auquel les chrétiens rencontrent les croyants d'autres traditions religieuses pour marcher ensemble à la recherche de la vérité et pour collaborer en des œuvres d'intérêt commun.

Il y a, enfin, l'annonce et la catéchèse, lorsqu'on proclame la Bonne Nouvelle, qu'on en approfondit les répercussions sur la vie et les cultures.

Tous ces éléments entrent dans le cadre de la mission.

14 - Chaque Eglise locale est responsable de toute la mission. Par sa foi et son baptême, chaque chrétien est également appelé à exercer, d'une certaine façon, sa responsabilité missionnaire. Les exigences des situations, la place particulière au sein du peuple de Dieu et le charisme personnel rendent le chrétien apte à exercer de préférence tel ou tel aspect de la mission.

15 - La vie de Jésus renferme tous les éléments de la mission. Dans l'Evangile, Jésus garde le silence, agit, prie, dialogue et prêche. Son message est indissociable de son action. Il annonce Dieu et son Royaume aussi bien par la parole que par les actes et les œuvres qu'il accomplit. Il accepte la contradiction, l'échec et la mort. Sa victoire passe par le don de sa vie. Tout, en sa personne, est moyen et voie de la révélation et du salut (EN 6-12). Tout est expression de son amour (cf. Jn 3, 16 ; 13, 1 ; 1 Jn 4, 7-19). Les chrétiens doivent se comporter de la même manière : « A ceci tous vous reconnaîtrez pour mes disciples, à cet amour que vous aurez les uns pour les autres » (Jn 13, 35).

16 - Le Nouveau Testament donne une image composite et diversifiée de la mission. Il y a une pluralité de ministères et de fonctions découlant de la variété des charismes (cf. 1 Co 12,

28-30 ; Ep 4, 11-12 ; Rm 12, 6-8). Saint Paul, lui-même, affirme la spécificité de sa vocation missionnaire, en déclarant « n'être pas envoyé par le Christ baptiser, mais annoncer l'Évangile » (1 Co 1, 17). Ainsi, à côté des « apôtres », des « prophètes », des « évangélistes », nous découvrons d'autres personnes appelées pour les tâches communautaires et pour aider ceux qui souffrent. Il y a les devoirs familiaux : ceux des époux, des épouses et des enfants. Il y a les devoirs des maîtres et des subordonnés. A chacun incombe une mission spécifique de témoignage dans la société.

La première lettre de Pierre donne aux chrétiens vivant en situation de diaspora des recommandations dont l'actualité ne cesse de surprendre. Jean-Paul II en a cité un passage comme la règle d'or dans les relations des chrétiens avec les croyants de foi différente : « Adorez le Christ Seigneur dans vos cœurs, toujours prêts à rendre compte de l'espérance qui est en vous, mais avec amabilité et respect et bonne conscience » (1 P 3, 15-16) (Ankara, 29 novembre 1979).

17 - Parmi les nombreux exemples dans les annales de la mission chrétienne, remarquables sont les consignes données par Saint François d'Assise, dans la « Regula non Bullata » (1221), aux Frères qui « par inspiration divine voudront aller chez les sarrasins... Ils peuvent promouvoir avec eux des rapports spirituels de deux façons. La première est qu'ils ne suscitent ni litige, ni dispute, mais soient soumis à toute créature par amour de Dieu et qu'ils confessent qu'ils sont chrétiens. La seconde, lorsqu'ils verront que cela plaît au Seigneur, qu'ils annoncent la Parole de Dieu. »

Notre siècle a vu naître et se développer, en particulier dans le monde musulman, l'expérience de Charles de Foucauld qui a vécu la mission dans une attitude d'humilité et de silence, d'union avec Dieu, de communion avec les pauvres et de fraternité universelle.

18 - La mission s'adresse toujours à l'homme dans le respect total de sa liberté. Aussi, tandis qu'il réaffirme, pour toute l'Église, la nécessité et l'urgence d'annoncer le Christ, « la lumière de vie en toute assurance et courage apostolique jusqu'à l'effusion du sang » (DH 14), s'il le faut, le Concile Vatican II insiste -t-il sur l'exigence de promouvoir et respecter, en chaque interlocuteur, une vraie liberté sans contrainte aucune dans le domaine religieux.

« La vérité doit être cherchée selon la manière à la personne humaine et à sa nature sociale, à savoir par une libre recherche, par le moyen de l'enseignement ou de l'éducation, de l'échange et du dialogue par lesquels les uns exposent aux autres la vérité qu'ils ont trouvée ou pensent avoir trouvée, afin de s'aider mutuellement dans la quête de la vérité ; la vérité une fois connue, c'est par un assentiment personnel qu'il faut y adhérer fermement » (ibid.3).

C'est pourquoi « dans la propagation de la foi et l'introduction des pratiques religieuses, on doit toujours s'abstenir de toute forme d'agissement ayant un relent de coercition ou de persuasion malhonnête ou peu loyale, surtout s'il s'agit de gens simples et sans ressources. Une telle manière d'agir doit être regardée comme un abus de son propre droit et une entorse aux droits des autres » (ibid.4).

19 - Le respect de chaque homme doit être le signe de l'activité missionnaire dans le monde de notre temps (cf. ES 77 ; AAS 1964, 642-643 ; EN 79-80 ; RH 12). « L'homme est la première route que l'Église doit parcourir dans l'accomplissement de sa mission » (RH 14). Les valeurs que l'Église continue d'apprendre du Christ, son Maître, doivent guider le chrétien à aimer et à respecter tout ce qu'il y a de bon dans la culture et l'engagement religieux de l'interlocuteur. « Il s'agit du respect pour tout ce que l'Esprit, qui souffle où il veut, a opéré en lui » (ibid. 12 ; cf. EN 79).

La mission chrétienne ne peut jamais se dissocier de l'amour et du respect pour les autres. Cela, pour nous chrétiens, met en évidence l'importance du dialogue dans la mission.

## **II - Le dialogue**

### *A - Fondements*

20 - Le dialogue ne résulte pas de calculs opportunistes au goût du jour, mais de raisons que l'expérience, la réflexion et les difficultés elles-mêmes ont approfondies.

21 - L'Eglise est ouverte au dialogue par fidélité à l'homme. Chaque homme et chaque groupe humain souhaitent et exigent de se voir pris en considération et traités en responsables, que ce soit lorsqu'ils éprouvent le besoin de recevoir, mais encore plus lorsqu'ils ont conscience d'avoir quelque chose à communiquer aux autres.

Les sciences humaines montrent que, dans le dialogue interpersonnel, l'homme fait l'expérience de ses limites, et découvre sa propre capacité à les surmonter. Il découvre qu'il n'est pas en possession de la vérité, de manière parfaite et totale, mais qu'il peut espérer s'en rapprocher avec l'aide des autres.

La confrontation, la correction mutuelle, l'échange fraternel des dons respectifs aident à atteindre une maturité toujours plus grande qui crée un climat de communion interpersonnelle. Les expériences et les positions religieuses elles-mêmes peuvent être purifiées et enrichies par ce processus de face à face.

Cette vitalité des rapports humains nous pousse nous les chrétiens, à écouter et à comprendre ce que les autres croyants peuvent nous transmettre de manière à tirer profit des dons que Dieu dispense.

Les mutations socio-culturelles, avec leurs tensions et leurs difficultés, l'interdépendance accrue dans tous les domaines de la coexistence et de la promotion humaine, en particulier les exigences de la paix, rendent plus urgents, aujourd'hui, un type de rapports caractérisés par le dialogue.

22 - L'Eglise est pleinement consciente d'être engagée dans le dialogue, avant tout à cause de sa foi. La révélation nous fait entrevoir une vie de communion et d'échanges dans le mystère trinitaire.

En Dieu-Père, nous contemplons un amour prévenant sans limites d'espace ni de temps. L'Univers ainsi que l'histoire sont remplis de ses dons. Chaque être et chaque événement sont imprégnés de son amour. Malgré la manifestation, parfois violente, du mal dans l'histoire de tout homme et de tout peuple est présente la force de la grâce qui élève et qui rachète.

L'Eglise a mission de découvrir, de mettre en lumière, de faire mûrir toute la richesse que le Père a déposée dans la création et dans l'histoire, non seulement pour célébrer la gloire de Dieu dans la liturgie, mais également pour développer la circulation des dons divins parmi tous les hommes.

23 - En Dieu-Fils, nous est donné la Parole, la Sagesse en laquelle, déjà avant le temps, tout est contenu et subsiste. Le Christ est le Verbe qui illumine tout homme, car en Lui se manifestent le mystère de Dieu et le mystère de l'homme (cf. RH 8, 10, 11, 13) ; Il est le Rédempteur présent avec sa grâce en chaque rencontre humaine, pour nous libérer de notre égoïsme et nous amener à nous aimer les uns les autres, comme Il nous a aimés. « Tout

homme écrit Jean-Paul II, sans aucune exception a été racheté par le Christ, parce que le Christ est en quelque sorte uni à l'homme, à chaque homme sans aucune exception, même si ce dernier n'en est pas conscient. Le Christ, mort et ressuscité pour tous, offre à l'homme - à tout homme et à tous les hommes - lumière et force pour lui permettre de répondre à sa très haute vocation » (RH 14).

24 - En Dieu-Esprit Saint, la foi nous aide à discerner la force de vie, de mouvement et de « régénération » permanente (cf. LG4) qui opère dans la profondeur des consciences et accompagne la marche mystérieuse des cœurs vers la Vérité (cf. GS 22). L'Esprit opère aussi « au-delà des frontières visibles du Corps mystique » (RH 6 ; cf. LG 16 ; GS22 ; AG 15). L'Esprit précède et accompagne la marche de l'Eglise qui doit discerner les signes de Sa présence et Le suivre n'importe où Il la conduit, et Le servir comme sa collaboratrice humble et discrète.

25 - Le Royaume de Dieu est la destinée de tous les hommes. L'Eglise qui en est « le germe et le commencement » (LG 5,9) est conviée à entreprendre la première cette route vers le Royaume et à y faire avancer tout le reste de l'humanité.

Cette mission inclut la lutte, la victoire sur le mal et le péché, en commençant toujours par soi-même et en acceptant le mystère de la Croix. L'Eglise prépare ainsi la voie du Royaume jusqu'à la consommation de la communion parfaite de tous les frères en Dieu.

Le Christ est, pour l'Eglise et pour le monde, le gage que les temps derniers ont déjà commencé et que l'étape finale de l'histoire est déjà fixée (LG 48). C'est pourquoi l'Eglise est habilitée et engagée à faire en sorte que se réalise l'accomplissement progressif de toutes les choses en Christ.

26 - Cette façon de voir a amené les Pères du Concile Vatican II à affirmer que dans les traditions religieuses non chrétiennes, il y a « du vrai et du bon » (OT 16), des « éléments précieux, religieux et humains » (GS 92), des « traditions contemplatives » (AG 9), « des éléments de vérité et de grâce » (ibid. 9), « les semences du Verbe » (ibid. 11, 15), « un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes » (NA 2).

D'après les affirmations conciliaires les plus explicites, toutes ces valeurs sont rassemblées dans les grandes traditions religieuses de l'humanité. Elles méritent, en conséquence, attention et estime des chrétiens. Leur patrimoine spirituel est une invitation efficace au dialogue (cf. NA 2,3 ; AG 11) non seulement sur les points de convergence, mais aussi sur ceux de divergence.

27 - Vatican II a tiré les conséquences de l'engagement des chrétiens en ces termes : « Pour qu'ils puissent donner avec fruit ce témoignage du Christ, ils doivent se joindre à ces hommes par l'estime et la charité, se reconnaître comme des membres du groupement humain dans lequel ils vivent, avoir part dans la vie culturelle et sociale au moyen des divers échanges et des diverses affaires humaines ; ils doivent être familiers avec leurs traditions nationales et religieuses, découvrir avec joie et respect les semences du Verbe qui s'y trouvent cachées ; ils doivent en même temps faire attention à la transformation profonde qui s'opère parmi les nations, et travailler à ce que les hommes de notre temps, trop attentifs à la science et à la technique du monde moderne, ne soient pas détournés des choses divines ; bien au contraire, à ce qu'ils soient éveillés à un désir plus ardent de la vérité et de la charité révélées par Dieu. Le Christ lui-même a scruté le cœur des hommes et les a amenés par un dialogue humain à la lumière divine ; de même ses disciples, profondément pénétrés de l'Esprit du Christ, doivent connaître les hommes au milieu desquels, ils vivent, engager conversation avec eux, afin qu'eux aussi apprennent, dans un dialogue sincère et patient,

quelles richesses Dieu, dans sa munificence, a dispensées aux nations ; ils doivent en même temps s'efforcer d'éclairer ces richesses de la lumière évangélique, de les libérer, de les ramener sous l'autorité de Dieu Sauveur » (AG 11 ; cf. 41 ; AA 14,29).

### *B - Formes du dialogue*

28 - L'expérience des dernières années a clairement montré les diverses manières dont se fait le dialogue. Les principales formes-modèles qui vont suivre sont vécues soit séparément, soit ensemble.

29 - Le dialogue est avant tout un style d'action, une attitude et un esprit qui inspirent le comportement. Il comporte attention, respect et accueil de l'autre, à qui on laisse l'espace nécessaire à son identité, à son expression propre et à ses valeurs. Un tel dialogue est la norme et le style indispensables de toute mission chrétienne et de chacune de ses formes, qu'il s'agisse de la simple présence et du témoignage, ou du service ou d'annonce directe (CJC 787,1). Une mission qui ne serait pas imprégnée de l'esprit du dialogue serait contraire aux exigences de la nature humaine et aux enseignements de l'Évangile.

30 - Tout disciple du Christ, en vertu de sa vocation humaine et chrétienne, est appelé à vivre le dialogue dans sa vie quotidienne, qu'il soit en situation de majorité ou de minorité. Il doit répandre le parfum de l'Évangile dans le milieu où il vit et travaille : famille, société, éducation, arts, économie, politique, etc. Ainsi le dialogue est-il inséré dans le dynamisme global de la mission de l'Église.

31 - Un autre niveau est le dialogue des œuvres et de la collaboration visant les objectifs de caractère humanitaire, social, économique et politique qui favorisent la libération et le développement de l'homme. Ce dialogue est fréquent au sein des organisations locales, nationales et internationales, dans lesquelles chrétiens et croyants des autres religions se penchent ensemble sur les problèmes mondiaux.

32 - Le champ de la collaboration peut être très vaste. Parlant en particulier des musulmans, le Concile Vatican II exhorte à « oublier le passé », à « protéger et promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté » (N, A 3 ; cf. AG 11, 12, 15, 21). Paul VI, d'une manière spéciale dans « *Ecclesiam Suam* » (AAS 56, 1964, p. 655), et Jean-Paul II, au cours de nombreuses rencontres avec les chefs et les représentants de diverses religions, se sont prononcés dans le même sens. Les grands problèmes qui affligent l'humanité stimulent les chrétiens à une collaboration avec les autres croyants, à cause de leur foi respective.

33 - D'un intérêt particulier est le dialogue au niveau des spécialistes, pour comparer, approfondir et enrichir les patrimoines religieux des uns et des autres, pour en utiliser les ressources à la solution des problèmes qui se posent aux hommes à travers l'histoire.

Ce dialogue a lieu normalement là où l'interlocuteur a déjà conçu une façon propre de voir le monde et adhère à une religion qui le pousse à agir. Il se réalise plus facilement dans les sociétés pluralistes, au sein desquelles cohabitent et parfois se combattent les traditions et les idéologies différentes.

34 - Dans cet échange, les interlocuteurs apprennent à connaître et à apprécier leurs valeurs spirituelles et leurs catégories culturelles réciproques, ouvrant la voie à la communion et à la fraternité entre les hommes (cf. NA 1). Le chrétien collabore ainsi à la transformation des cultures par l'Évangile (cf. EN 18-20, 63).

35 - A un niveau plus profond, des hommes, enracinés dans leurs traditions religieuses peuvent partager leurs expériences de prière, de contemplation, de foi et d'engagement, expressions et voies de recherche de l'Absolu. Cette forme du dialogue est un enrichissement mutuel et une coopération féconde pour promouvoir et protéger les valeurs et les finalités spirituelles les plus élevées de l'homme. Le dialogue religieux conduit naturellement à se communiquer les uns aux autres les raisons de sa propre foi et ne s'arrête pas devant les différences, parfois profondes, mais se soumet, avec humilité et confiance, à Dieu « qui est plus grand que notre cœur » (1 Jn 3, 20). Ainsi le chrétien a une occasion d'offrir à l'autre la possibilité de connaître, d'une manière vécue, les valeurs de l'Évangile.

### **III Dialogue et mission**

36 - Les rapports entre dialogue et mission sont multiples. Nous nous arrêtons à quelques aspects qui revêtent, aujourd'hui, plus d'importance à cause des défis et des problèmes soulevés ou à cause des attitudes requises.

#### *A - Mission et conversion*

37 - Le but de l'annonce missionnaire est, pour le Concile Vatican II, la conversion : « pour que, les non chrétiens, le Saint-Esprit ouvrant leur cœur, croient et se convertissent librement au Seigneur et s'attachent loyalement à Lui » ... (AG 13 ; CJC 787,2). Dans le dialogue entre croyants de foi différente, on ne peut éviter de porter attention au cheminement spirituel vers la conversion.

Dans le langage biblico-chrétien, la conversion est le retour d'un cœur humble et contrit à Dieu, avec le désir de lui soumettre plus pleinement sa propre vie (cf. AG 13). A cette conversion, tous sont constamment invités. De cette démarche peut naître la décision d'abandonner la position spirituelle ou religieuse précédente pour en embrasser une autre. Ainsi, par exemple, d'un amour particulier, le cœur peut s'ouvrir à la charité universelle.

Tout appel authentique de Dieu s'accompagne toujours d'un dépassement de soi. Il n'y a pas de vie nouvelle sans passage par la mort, comme il ressort de la dynamique du mystère pascal (cf. GS 22). La conversion « est l'œuvre de la grâce, dans laquelle l'homme doit se retrouver pleinement lui-même » (RH 12).

38 - Dans ce processus de conversion, prévaut la loi suprême de la conscience. Personne ne doit « être contraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas être empêché non plus d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse » (DH 3).

39 - Dans l'optique chrétienne, l'agent principal de la conversion n'est pas l'homme, mais l'Esprit-Saint. « C'est Lui qui pousse chacun à annoncer l'Évangile et c'est Lui qui, dans le tréfonds des consciences, fait accepter et comprendre la Parole du salut » (EN 75). C'est Lui qui guide le mouvement des cœurs et fait naître l'acte de foi en Jésus, le Seigneur (cf. 1 Co 2, 4). Le chrétien n'est qu'un instrument et un collaborateur de Dieu (ibid. 3, 9).

40 - Au cœur du dialogue, le chrétien nourrit naturellement le désir de partager, avec son frère de religion différente, sa propre expérience du Christ (Ac 26, 29 ; ES 46). Il est également naturel que l'autre éprouve un désir analogue à l'égard du chrétien.

#### *B - Le dialogue pour la construction du Royaume*

41 - Dieu continue de se réconcilier les hommes par l'Esprit. L'Église croit en la promesse que le Christ lui a faite : l'Esprit la guidera, dans l'histoire, vers la plénitude de la vérité (cf. Jn 16, 13). Forte de cette promesse, elle va à la rencontre des hommes, des peuples et de leurs

cultures, avec une entière conscience que chaque communauté humaine possède les semences du bien et de la vérité, que Dieu a un projet d'amour pour chaque personne (cf. Ac 17, 26-27).

L'Eglise désire donc collaborer avec tous pour la réalisation de ce projet, en mettant en valeur toutes les richesses de la Sagesse infinie et multiforme de Dieu et en ouvrant la voie à l'évangélisation des cultures (EN 18-20)

42 - « Nous tournons donc aussi notre pensée vers tous ceux qui reconnaissent Dieu et dont les traditions recèlent de précieux éléments religieux et humains, en souhaitant qu'un dialogue confiant puisse nous conduire tous ensemble à accepter franchement les appels de l'Esprit et à les suivre avec ardeur. En ce qui nous concerne, le désir d'un tel dialogue, conduit par le seul amour de la vérité et aussi avec la prudence requise, n'exclut personne : ni ceux qui honorent les hautes valeurs humaines, sans en reconnaître encore l'auteur, ni ceux qui s'opposent à l'Eglise et la persécutent de différentes façons. Puisque Dieu le Père est le principe et la fin de tous les hommes, nous sommes tous appelés à être frères. Et puisque nous sommes destinés à une seule et même vocation divine, nous pouvons aussi et nous devons coopérer, sans violence et sans arrière-pensée, à la construction du monde dans une paix véritable » (GS 92 ; cf. Messages de Paul VI et de Jean-Paul II pour la journée mondiale de la Paix).

43 - Le dialogue devient ainsi une source d'espérance et un facteur de communion dans une transformation réciproque. C'est le Saint-Esprit qui guide la réalisation du projet de Dieu dans l'histoire des individus et du genre humain, jusqu'à ce que les fils de Dieu dispersés par le péché soient rassemblés dans l'unité (cf. Jn 11, 52).

44 - Dieu seul connaît les temps, Lui à qui rien n'est impossible, Lui dont l'Esprit mystérieux et silencieux ouvre les cœurs des hommes et des peuples aux voies du dialogue pour surmonter les différences raciales, sociales, religieuses et pour s'enrichir mutuellement.

Voici donc le temps de la patience de Dieu, dans lequel travaillent l'Eglise et chaque communauté chrétienne, car personne ne peut contraindre Dieu à agir plus vite que ce qu'Il daigne faire.

Puisse l'Eglise, en présence de l'humanité nouvelle du troisième millénaire, répandre un message chrétien ouvert, et attendre, dans la patience, que lève la semence jetée dans les larmes et dans la confiance (cf. Jc 5, 7-8 ; Mc 4, 26-30).

Le 10 juin 1984, solennité de la Pentecôte

+ Mgr Francis ARINZE

*Pro-président*

*P. Marcello ZAGO, OMI,*

*Secrétaire*

